

LA LETTRE

DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Sommaire

Éditorial

Des nouvelles de nos archives et collections

Albert Routier, consul honoraire de Turquie à Lyon sous l'Occupation

Jacques Choimet, agent du réseau *Manipule*

La section Rhône-Alpes des Evadés de France par l'Espagne

Itinéraire d'un requis du travail en Allemagne

Un magazine à l'ancrage local : *La Vie Lyonnaise*

Les archives de Louis Costechareire (1927-2010), militant du CSLRPC

Les dernières acquisitions

Directrice de la publication

Isabelle Doré-Rivé

Rédactrice en chef

Chantal Jorro

Ont collaboré à ce numéro

Claude Landragin

Régis le Mer

Marion Vivier

Mise en page

Bérénice Moulin

Édito

Des fonds en constant accroissement

Cette seconde livraison de notre lettre électronique, si elle entend continuer à éclairer, sur la base des derniers versements qui nous ont été faits, les différentes facettes de notre domaine, n'en demeure pas moins empreinte d'une certaine émotion face à ce phénomène inéluctable avec lequel il nous faut composer, celui du passage de témoin entre les acteurs directs de cette période, de plus en plus rares, et notre établissement.

Elle confirme en parallèle notre ouverture à des problématiques plus contemporaines autour des droits de l'homme, déjà couvertes par le passé dans notre programmation et désormais étoffées par des fonds d'archives qui viennent en enrichir la connaissance.

Un des faits marquants de l'année 2013 reste la dissolution des sections locales des associations d'anciens combattants, dont on connaît le rayonnement et la mobilisation sans faille au fil du temps, y compris au sein de notre établissement. On ne peut que se féliciter de recevoir leurs archives, qui attestent de leur militantisme et du socle de fraternité qui unit leurs adhérents.

Au-delà, les dons qui nous parviennent à un rythme soutenu ne lassent pas de surprendre, de toucher, de passionner. Ils nous relatent des faits et des parcours individuels méconnus, abordent des sujets encore auréolés de tabou, comme le STO, ou exhument des fonds jusqu'alors oubliés et soudain révélés lors d'une succession.

Ainsi avons-nous choisi de mettre en lumière l'action exceptionnelle, jusqu'alors ignorée, du consul honoraire de Turquie à Lyon en faveur des Juifs turcs persécutés, une communauté dont on découvre la précarité, au travers de récits nominatifs.

On s'arrêtera de même sur l'itinéraire d'un agent du réseau *Manipule*, dont on apprend, au détour d'un don, le rôle éminent qu'il a pu être amené à jouer.

Une abondante correspondance entre un requis du travail en Allemagne et sa fiancée met en perspective une histoire moins lisse qu'il n'y paraît tout en suscitant, de par sa teneur intime, quelque empathie.

2013 marque aussi l'entrée dans nos collections d'un incroyable panorama de l'entre-deux-guerres à Lyon, via un millier de plaques de verre destinées en leur temps à alimenter la rubrique « Actualités » du magazine *La Vie Lyonnaise*.

On finira sur un fonds de toute autre nature, qui nous projette dans les années 1970, au cœur d'une mobilisation sans précédent à Lyon contre la dictature chilienne, un pan d'histoire dont nous nous sentons solidaires.

Mettre au service du plus grand nombre une telle diversité, c'est ce que nous nous appliquons et continuerons à l'avenir à cultiver, conformément aux vœux de nos donateurs et pour servir l'Histoire.

Isabelle Doré-Rivé

Albert Routier, consul honoraire de Turquie à Lyon sous l'Occupation

Un fonds d'une exceptionnelle teneur, remis en novembre 2012, nous révèle le parcours méconnu d'un ardent défenseur des résidents turcs en France. Ces derniers, parce que Juifs étrangers, sont confrontés sous l'Occupation à la politique d'exclusion du régime de Vichy, au mépris du droit international en vigueur pour les ressortissants des pays neutres, dont la Turquie, qui leur confère en principe une protection.

Albert Routier (1902-1976) est consul honoraire de Turquie à Lyon en 1937, un poste qu'il occupe au décès de son grand-père dont il a été chancelier dès 1928.

Le Consulat turc est domicilié 242, rue Boileau, dans le troisième arrondissement de Lyon, en lieu et place de l'entreprise Jangot, Bonneton et Cie dont il est gérant, jusqu'à sa fermeture décidée par l'Ambassade de Turquie fin mai 1944.

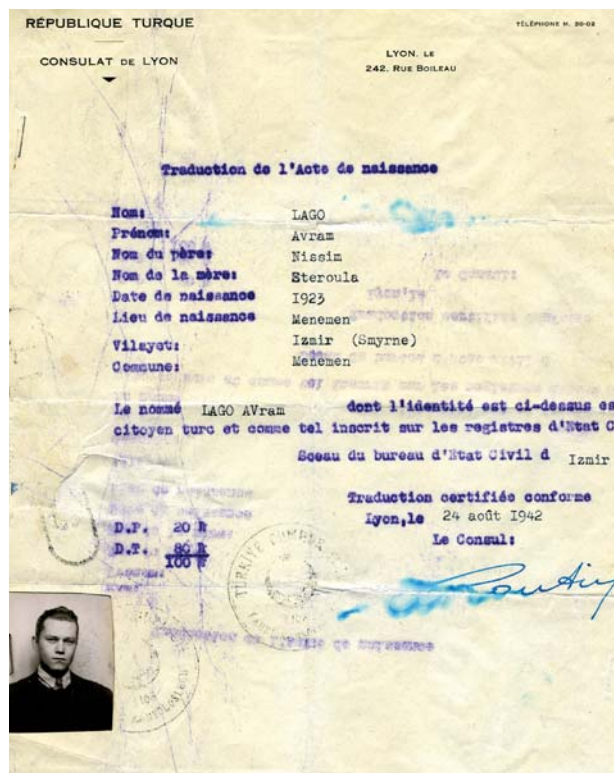
Le fonds rend compte, à travers une émouvante correspondance courant de 1940 à 1947, des conditions d'existence d'une communauté turque disséminée dans la zone dite « libre », dont on perçoit l'angoisse grandissante au fil du temps, face à son devenir.

On y cerne aussi la somme d'énergie déployée par le consul pour répondre aux demandes pléthoriques d'assistance qui lui parviennent, et trouver des solutions aux problèmes soulevés par ses correspondants, qu'il n'hésite d'ailleurs pas à rencontrer si besoin. Il est épaulé dans sa tâche par une secrétaire acquise à sa cause, mais aussi sur le terrain par des « hommes de confiance » qu'il missionne dans les départements où la communauté est implantée, pour défendre ses intérêts auprès des préfets, en dépit de l'accueil hostile qui leur est réservé.

Brillant négociateur, il multiplie les interventions auprès des autorités compétentes, qu'elles se trouvent à Marseille puis repliées à Grenoble (Consulat général de Turquie sous la tutelle de Bedi Arbel), à Vichy (antenne de l'Ambassade de Turquie domiciliée à Paris), interpelle quand il le faut le Commissariat général aux questions juives ou le service des étrangers du Commissariat interministériel à la main-d'œuvre.

L'homme dérange : ainsi a-t-il connais-

Traduction d'un acte de naissance adressé au Consulat turc de Lyon, 24 août 1942



sance en novembre 1942 d'une lettre de dénonciation parvenue au Consulat général de Turquie à Marseille, s'insurgeant contre « [son] activité débordante en faveur des Juifs, qu'ils soient citoyens turcs, anciens citoyens turcs ou juifs non turcs ».

Un homme à l'écoute, inflexible pour démêler les situations qu'il croit justes

Les demandes d'aides dont le consul est destinataire couvrent un large registre : obtenir un sauf-conduit pour circuler en règle ; échapper à la réquisition de main-d'œuvre, dans le cadre de l'organisation Todt ou du STO ; déjouer l'internement ou l'assignation à résidence ; trouver un appui pour faire libérer des proches internés ; objecter des arguments pour conserver ses biens, face à l'aryanisation ; obtenir un certificat de nationalité pour régulariser sa situation et faire entendre raison aux autorités de Vichy ; mon-

ter un dossier pour retourner vivre en Turquie (une démarche largement encouragée par l'État français en 1943), se faire délivrer en conséquence un passeport, un visa pour les pays à traverser, Italie et Croatie.

Les nombreuses lettres de remerciements adressées à Albert Routier attestent du capital de sympathie et de la confiance dont il a bénéficié, du bien qu'il a semé autour de lui. Son humanisme, dénué de tout intérêt, est unanimement salué, en des termes élogieux qui dévoilent en filigrane les risques qu'il a su encourir.

Un beau portrait d'homme nous est offert, en même temps qu'un engagement à méditer. On comprend mal que le titre de « Juste parmi les Nations » ne lui ait pas encore été attribué.

Jacques Choimet, agent du réseau *Manipule*

En octobre dernier nous était remis un fonds portant sur les activités d'un résistant du réseau de renseignement *Manipule*, arrêté, déporté au camp de Dachau après un séjour par Fresnes, affecté au Kommando de Landsberg puis à celui d'Allach. Ce fonds, composé de pièces originales inédites, nous livre le parcours de Jacques Choimet.

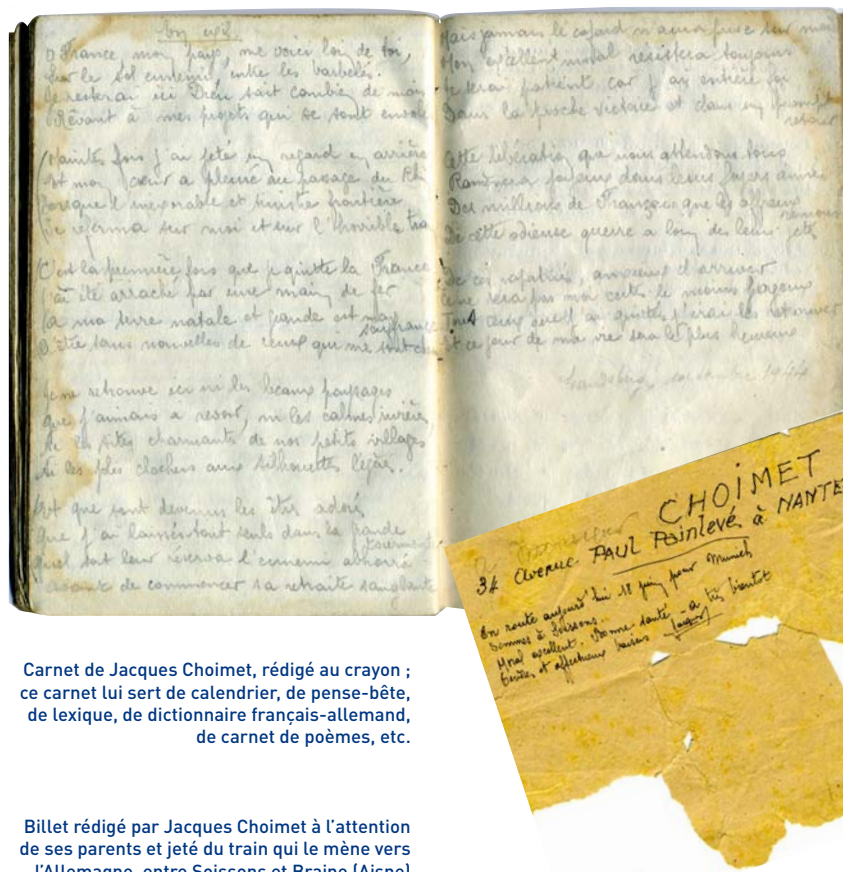
Adjoint technique des Ponts et chaussées à Nantes, il est présenté par sa tante Georgette Lebreton à des membres du réseau *Manipule* pour œuvrer dans le renseignement. Ce réseau de la France libre, créé début 1942, est surtout présent à Paris et dans les régions côtières de l'ouest et du nord de la France. Spécialisé dans le renseignement militaire et économique, il est intimement lié au mouvement *Ceux de la Résistance* de Jacques Le-compte-Boinet. Infiltré par la Gestapo, plus du tiers de ses effectifs tomberont après deux ans d'activité.

Au sein du réseau, Jacques Choimet se voit attribuer deux pseudonymes : « Le Dantec », pour la correspondance ordinaire ; « Benoist », pour les envois importants.

De juin à novembre 1943, il fournit des renseignements sur les bureaux occupés par les Allemands et les kommandanturs de Nantes et sa région. Lors d'une tournée sur la côte entre Pornichet et Saint-Nazaire le 1^{er} août 1943, il est en mesure d'apporter des éléments sur les fortifications côtières (blockhaus, champs de mines, fortins, dispositifs antichars, batteries de DCA, etc.), de dresser un plan sommaire de la base sous-marine de Saint-Nazaire et de brosse un tableau de ses activités à cette date.

Après les bombardements de Nantes des 16 et 23 septembre 1943, il fait connaître les dégâts sur les installations portuaires, les bateaux endommagés, etc. Son métier lui permet de fournir des renseignements sur les demandes des Allemands aux Ponts et chaussées, comme les renforcements d'ouvrages pour faire passer des chars lourds.

En décembre 1943, Jacques Choimet est nommé Ingénieur des travaux ruraux à Évreux (Eure). Il poursuit son



Carnet de Jacques Choimet, rédigé au crayon ; ce carnet lui sert de calendrier, de pense-bête, de lexique, de dictionnaire français-allemand, de carnet de poèmes, etc.

Billet rédigé par Jacques Choimet à l'attention de ses parents et jeté du train qui le mène vers l'Allemagne, entre Soissons et Braine (Aisne)

activité sur toute la région et fournit des informations sur les matériels allemands, les dépôts de munitions, les mouvements de troupes dans ce périmètre. Fin 1943, il transmet ses renseignements à un autre réseau, *Jade-FitzRoy*, sous le pseudonyme de « XIX/19 ».

Le 5 mai 1944, il est arrêté à son bureau, rue Arsène-Maunier à Évreux, par la police allemande qui aurait découvert au PC du réseau *Jade-FitzRoy* des renseignements le concernant.

Emprisonné à la maison d'arrêt d'Évreux, il est transféré à la prison de Fresnes le 13 mai. Interrogé rue des Saussaies à Paris, il ne parle pas. Transféré au camp de transit de Compiègne, il est déporté le 18 juin à Dachau, puis affecté le 14 juillet au Kom-

mando de Landsberg. Il est rapatrié en juin 1945.

Sa tante Georgette Lebreton (1894-1944) née Choimet, membre du réseau *Manipule* à partir de juillet 1942, est, elle, arrêtée le 22 avril 1944 et déportée au camp de Ravensbrück où elle aurait été gazée début mars. « Quand, avec mes compagnes, je revins le soir même, Georgette Lebreton n'était plus là ; elle avait fait partie d'un transport noir et avait laissé sur son lit quelques vêtements ; j'avais tellement froid que j'en ai pris un. » (Témoignage de Madame Puech, 30 janvier 1947).

Fonds Jacques Choimet - Ar.1771

La section Rhône-Alpes des Évadés de France par l'Espagne

L'année 2013 a vu la dissolution de plusieurs associations locales d'anciens combattants qui furent par le passé importantes, tant par leur nombre d'adhérents que par le travail conséquent d'éducation ou de mémoire mené auprès de la jeune génération. Ces associations ont aussi permis de maintenir fraternité et solidarité entre leurs membres.

À titre d'exemple, parmi les associations à avoir mis fin à leur activité, on peut évoquer les sections locales des Combattants volontaires de la Résistance, de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, de l'association des Évadés de France par l'Espagne, dont il sera ici question.

En novembre 2013, la section Rhône-Alpes des Évadés de France par l'Espagne, consciente d'une baisse de ses effectifs, a décidé de mettre un terme à son activité. Son président, Raymond Lévy, a souhaité que les archives de l'association et son drapeau soient versés au CHRD.

Qui sont les évadés de France par l'Espagne ?

Ce terme désigne une poignée de Français animés par la volonté de répondre à l'appel du général de Gaulle et de rallier les Forces françaises libres.

Pour rejoindre Londres, et plus tard Casablanca (Maroc), la meilleure solution consiste à passer par l'Espagne. Pourchassés en France, parfois persécutés, les prétendants au départ voient dans ce passage leur salut : résistants, Juifs, réfractaires au Service du travail obligatoire, prisonniers évadés d'Allemagne, ne jurent que par cette voie. Environ 100 000 personnes ont tenté dans ce but de franchir les Pyrénées. On estime à 33 000 le nombre de Français (dont 460 femmes) à avoir réussi à s'évader de France par l'Espagne de 1940 à 1944.

Beaucoup de ces candidats à l'évasion par l'Espagne vont se retrouver arrêtés et incarcérés dans les geôles espagnoles, au même titre que les prisonniers de droit commun : Figuerido, Bilbao, Logroño, Tarragona, Burgos, Pamplona, Saragoza, Barcelona, Figueras, ou encore le camp de Miranda de Ebro, comptent parmi les noms égrenés par ces évadés de France. Ce dernier avait été créé par les franquistes en 1937 pour incarcérer des prisonniers républicains. Il était renommé pour sa discipline et son hygiène déplorable. De nombreux évadés de France y firent un séjour dont ils gardent un très mauvais souvenir.



Camp de Miranda en Espagne-DR



Logo et drapeau de l'association



Grâce à d'âpres négociations menées auprès des autorités, notamment celles de l'Ambassade de Grande-Bretagne de 1940 à 1942 puis celles de la Croix-Rouge française, à partir de 1943, de nombreux évadés de France recouvrent la liberté et peuvent embarquer pour l'Afrique du Nord et Casablanca.

L'internement ne leur a pas ôté leur idéal. Beaucoup s'engagent d'emblée dans les Forces françaises combattantes et se retrouvent sur tous les fronts d'Europe. Parmi les 33 000 évadés, 23 000 Français s'engagent dans les armées de libération dès leur arrivée en Angleterre (3 400) ou à Casablanca (19 600). Près de 10 000 d'entre eux mourront pendant le conflit.

L'association qui voit le jour après-guerre, réunissant les évadés de France par l'Espagne survivants, prend le nom symbolique de *Mañana*, en souvenir du temps où lorsque les prisonniers

demandaient à leurs geôliers quand ils seraient libres, ces derniers leur répondaient invariablement *Mañana* : « demain, vous serez libres ».

L'intérêt des fonds associatifs en général et de celui-ci en particulier, outre les informations qu'il révèle sur le fonctionnement de l'association, est de conserver les dossiers individuels de ses membres qui permettent de mettre en relief l'itinéraire de ces « évadés » et combattants, les différentes prisons et camps par lesquels ils sont passés, leur devenir après l'incarcération.

Voilà en réserve un potentiel d'archives à explorer au CHRD, pour des recherches à venir.

Fonds Association Rhône-Alpes des anciens combattants français Guerre 39/45 Évadés de France - Internés en Espagne - Ar. 1775

Itinéraire d'un requis du travail en Allemagne

Un versement de 134 lettres effectué en mai 2013 nous éclaire sur la dimension humaine de la collaboration économique, via le parcours d'un Lyonnais, Paul Delgrossio (1908-1944), frappé par la loi de réquisition de la main-d'œuvre du 4 septembre 1942. Instaurée par Pierre Laval, cette loi entend pallier les résultats mitigés d'une « relève » qui, jusqu'alors basée sur le volontariat, n'atteint pas les résultats escomptés.

La correspondance qui nous est offerte couvre la période du 13 janvier 1943 au 6 août 1944. Elle a pour principale destinataire Reine Savoyat-Samuel, la fiancée de Paul, mais aussi sa mère Maria, deux femmes que l'épreuve vont rapprocher à jamais.

Elle bouscule le jugement à l'emporte-pièce trop souvent émis, encore aujourd'hui, sur ces milliers d'hommes partis en Allemagne pour y travailler, assimilés à des agents consentants de la politique de collaboration.

L'historiographie révèle beaucoup plus de subtilité qu'il n'y paraît dans l'approche de cette question, abordée ici sous l'angle de la quotidienneté vécue sur le terrain par ses contemporains.

Que nous apprend cette correspondance ?

Le 4 janvier 1943, Paul, au terme d'une visite médicale, est déclaré apte au travail en Allemagne. Deux jours plus tard, après des adieux déchirants faits à Reine, le voici embarquant à 2h30 du matin en gare des Brotteaux dans le train qui doit l'amener à Brême, lieu de son affectation. À 7h du matin, grande est sa surprise de se retrouver immobilisé en gare de Dijon (du fait d'un sabotage ferroviaire, apprend-t-on plus tard), d'où il ne repartira qu'à 17h. Une longue journée qu'il emploie à écrire sa toute première missive à Reine, suivie le 16 d'une lettre postée de Brême, où il est arrivé le 10.

Ainsi débute une correspondance soutenue avec sa fiancée, où la désillusion est déjà perceptible : 58 heures de travail par semaine, lever aux aurores à 5h, une heure de trajet pour atteindre l'atelier qui l'embauche en tant que manœuvre et autant pour le retour. Mais la présence de quatre camarades lyonnais, dont il ne se sépare plus, lui apporte un peu de baume au cœur. La nourriture est correcte, ce qui compense des conditions de vie spartiates : coucher tout habillé en haut d'un lit à étages où il ne dispose que d'une paillasse et de deux couvertures, un dortoir grouillant de pensionnaires,

Dijon. 7. 1. 1943.
 Bien chère petite fiancée.
 Me voici, pour combien de temps à
 Dijon. J'ai trouvé dans le train des amis du
 quartier, qui tous comme moi sont des volontaires.
 C'est le cœur bien gros que j'ai quitté
 Dijon. Le train à demandé des Brotteaux ce
 matin à 2.^h30, nous sommes arrivés ici ce matin
 à 7.^h J'ai bien pensé à vous, car je n'ai pas
 fermé l'œil de la nuit. Il faut que je vous
 remercie ma chère Reine pour ma chère maman
 car je sais que vous ne la laissez pas. Nous allons
 nous embarquer d'un moment à l'autre, il est
 17.^h Il est probable que je ne vous revrai plus
 de France, mais sachez ma bien chère Reine que
 toute ma pensée est pour vous, car la séparation
 m'est bien dure. Je termine, en vous faisant de
 dire bien des choses à vos sœurs. Je vous embrasse
 moi, embrassez les pour moi. Quand à vous ma
 Reine bien aimée je vous envoie avec mes meilleurs
 sentiments mes meilleurs baisers.
 Celui qui vous aime et ne vous oubliera
 jamais. *Paul Delgrossio*

Première lettre de Paul à Reine, écrite de Dijon (Côte-d'Or), 7 janvier 1943

un sommeil chaotique du fait de la promiscuité.

Écrire et recevoir du courrier constituent son bien le plus précieux pour adoucir son « exil », mais la lenteur de l'acheminement des lettres l'affecte profondément : dans le meilleur des cas, une lettre met dix-huit jours pour parvenir à Lyon !

Les piètres conditions d'hygiène engendrent des épidémies de poux à répétition. Quant aux alertes aériennes,

elles se succèdent à un rythme infernal : il s'y adapte autant qu'il peut.

De mars à mai 1943, Paul a déjà changé plusieurs fois d'adresse. Son moral est en berne, le désert affectif lui pèse et un certain ennui le gagne, les sorties que lui proposent ses camarades ne l'intéressent pas.

Le 26 avril 1943, des bruits courent selon lesquels les célibataires pour-

Des nouvelles de nos archives et collections

raient bénéficier prochainement d'une permission. Il voit dans ce retour une occasion de célébrer ses fiançailles avec Reine, un projet auquel il tient plus que tout.

À l'été 1943, il vit le départ en permission de plusieurs compagnons de chambrée comme une véritable frustration. Il travaille alors pour la firme Borgward, spécialisée dans la production automobile, où il apprend que les permissions sont réservées aux hommes mariés, voire qu'il est question de les supprimer pour cause de désertion de ceux qui en ont été bénéficiaires. Les lettres de Reine n'en sont que plus précieuses : elles deviennent « son livre de chevet », son « rayon de soleil ».



Un chaos total règne dans l'acheminement du courrier, comme en témoigne cette lettre de Reine à Paul, qui lui est retournée en août 1944

Ainsi se poursuit la correspondance soutenue entre Paul et Reine, que l'on suit avec empathie, jusqu'au dénouement tragique : le 26 septembre 1944, à 16h30, Paul meurt enseveli dans l'abri de son entreprise, où il a trouvé refuge lors d'un bombardement de l'aviation américaine.

Reine et Maria n'apprendront la nouvelle que six mois plus tard. De cette histoire touchante resteront des liens indéfectibles entre les deux femmes, la première appelant sa vie durant Maria « Maman » et son fils, issu d'une union en août 1947 avec Jean Samuel, prisonnier de guerre, « Mamie ». Le corps de Paul est rapatrié à Lyon en août 1950.



Si cette correspondance nous laisse quelque peu sur notre faim quant au ressenti de Paul sur sa cohabitation avec les Allemands, sur la réalité de son travail, sur des actes de résistance sur place qu'il aurait pu observer ou auxquels il aurait pu participer, elle n'en demeure pas moins une source éminemment intéressante à explorer.

Fonds Alain Samuel - Ar. 1726



La censure est de règle

Un magazine à l'ancrage local : La Vie Lyonnaise

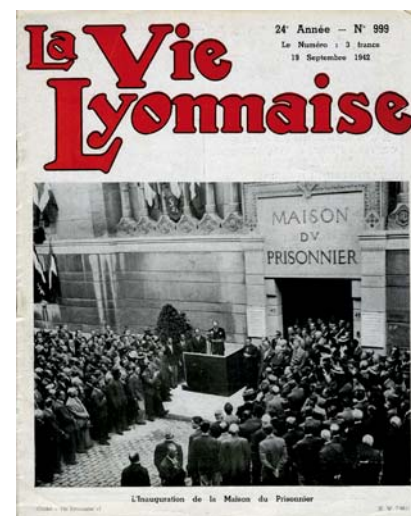
Les archives du CHRD se sont enrichies en 2013 d'un fonds inédit portant sur le magazine *La Vie Lyonnaise*, dont nous avons réussi par le passé, via un bouquiniste lyonnais, à reconstituer presque intégralement une collection portant sur les années de guerre. Ce don nous a semblé d'autant plus recevable que nous détenons des photos de l'un de ses photo-reporters, Charles Bobenrieth, auquel nous avons consacré une exposition en 2001.

Le fonds dont nous sommes désormais dépositaires s'articule autour de trois composantes : la collection de la revue *La Vie Lyonnaise* couvrant, sous des titres successifs, la période 1914-1972 ; un ensemble de photos sur plaques de verre destinées à illustrer la rubrique « Actualités » du magazine sur la décennie 1920-1930 ; les archives administratives de la société gérée par Michel Richelmy, propriétaire et directeur de la publication de 1953 à 1965.

Ce don, proposé au CHRD à l'occasion d'une succession, éclaire sur l'actualité lyonnaise, au travers du millier de numéros du magazine qui le constituent. La publication aborde en parti-

culier les aspects culturels, sportifs et événementiels de la vie locale. La publicité y tient une place conséquente, avec une prééminence accordée aux manufactures et commerces de la cité. Au fil des années et des directeurs de publication, la ligne éditoriale s'élargit à des thématiques sociétales.

Le premier numéro de ce qui deviendra *La Vie Lyonnaise* paraît sous le titre *Les Annales sportives de Lyon et du Sud-Est*, sous la houlette de Gabriel Berthillier, son fondateur. Durant la Grande Guerre, l'édition est momentanément suspendue. Elle reprend en 1919 sous un nouveau titre, *La Vie Lyonnaise et les Annales sportives*, puis devient en 1922 *La Vie Lyonnaise*. La



La Vie Lyonnaise, 19 septembre 1942

publication, pérenne durant l'Occupation, connaît une seconde interruption entre 1945 et 1950. Elle revit ensuite sous le titre de *Reflets de la Vie Lyonnaise et du Sud-Est*, rachetée dans la foulée en 1953 par Michel Richelmy. C'est à son neveu, Xavier Richelmy, que l'on doit ce don.

Le fonds rend compte aussi, sur une période postérieure à la guerre, des activités de gestion et d'administration de la revue : pièces officielles, statutaires et légales de la maison d'édition, documents sur la gestion financière et éditoriale y tiennent une bonne place. Michel Richelmy fut aussi rédacteur en chef puis chef de

département à l'Union française des centres de vacances (UFCV) de 1963 à 1978, ainsi que secrétaire général de la Fédération catholique du théâtre d'amateurs français (FECTAF). Les articles qu'il a rédigés pour les revues de ces instances et plus généralement l'ensemble de sa production journalistique figurent également dans ce fonds.

Les photographies sur plaques de verre, une composante importante de ce fonds (près d'un millier de clichés couvrant l'entre-deux-guerres), immortalisent des événements récurrents dans la vie de la cité : la foire de Lyon, les salons, les cérémonies commémo-

ratives et les défilés militaires, les vernissages d'expositions. Ou encore des événements plus en prise avec le quotidien, tels que les conséquences d'intempéries remarquables. Grande est notre frustration de ne pouvoir renseigner comme nous l'aurions escompté le contexte lyonnais couvrant notre période de prédilection, l'Occupation. Mais peut-être ces clichés des années 1940-1945, curieusement absents de ce fonds, se cachent-ils quelque part !

Fonds Michel Richelmy, Ar. 1766

Les archives de Louis Costechareire (1927-2010), militant du CSLRPC

Le CHRD est dépositaire depuis novembre 2012 d'un fonds de plusieurs mètres linéaires d'archives que l'on doit à Louis Costechareire (1927-2010), co-fondateur avec Jean-Claude Truc du Comité lyonnais de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien [CSLRPC], créé dans la foulée du coup d'État militaire d'Augusto Pinochet, en septembre 1973.

Ce don fait écho à celui des 93 affiches qu'il nous avait laissées de son vivant en 2004, emblématiques de la mobilisation

Faire entrer dans nos collections un fonds d'une telle teneur peut de prime abord interpellier, au regard de notre spécialité, la Seconde Guerre mondiale. Ce choix n'en demeure pas moins en cohérence avec le projet culturel de l'établissement, résolument ouvert dans sa programmation, dès la fin des années 1990, aux combats contre les atteintes aux droits de l'homme. Le Chili a d'ailleurs fait l'objet de deux expositions par le passé.

Nous avons été sensibles, à la faveur du premier don, à la force du militantisme qu'il dégageait, sans débauche de moyens, pour tenter d'infléchir le cours de la répression aveugle dont le Chili était victime et faire triompher la démocratie.

Ce dernier versement nous révèle, nourri cette fois par des écrits, une histoire plus complexe qu'il n'y paraît, via un très large panel de documents.

Louis Costechareire, un homme engagé

Originaire de Lyon, Louis mène

conjointement une carrière d'ouvrier, de syndicaliste et de militant, épaulé par Monette, son épouse, qui participe à tous ses combats. Dans une interview accordée en 1993 à la revue *Espaces latinos*, il raconte avoir entendu l'appel depuis Paris, au lendemain du coup d'État chilien, de personnalités de gauche dont Alain Joxe, à constituer en province des antennes locales du Comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien tout juste créé.

À Lyon, dans le quartier de Montchat où le couple réside, le projet trouve un écho auprès de convertis qui soutiennent déjà l'œuvre sociale d'un prêtre du quartier, parti au Chili en 1970 : quoi de plus naturel, pour Louis et Monette, que d'y souscrire, eux qui se sont déjà investis dans les combats pour l'indépendance de l'Algérie, pour la cause palestinienne, les campagnes antiracistes de tous bords. Une dizaine de comités de soutien à la cause chilienne voit le jour à Lyon, qui se constituent en collectif réunissant la gauche politique et syndicale. Le



Première plaquette du CSLRPC, 1974

CSLRPC rassemble des militants du PSU [Parti socialiste unifié] et des sympathisants, parmi lesquels des trotskistes de la LCR [Ligue communiste révolutionnaire]. Son credo est celui d'un fonctionnement autonome, au-delà des grandes lignes assénées par la coordination nationale

Des nouvelles de nos archives et collections

qu'il respecte, tout en se fixant ses propres objectifs :

- informer les Français sur la situation dramatique du peuple chilien, via des brochures, ou martelée sur les marchés, dans les centres sociaux, les MJC ;
- organiser des soirées-débats, des animations culturelles, avec panneaux itinérants, diaporamas, conférences, et collecter à l'occasion des fonds pour soutenir la résistance chilienne ;
- accueillir les exilés chiliens.

En 1975, la création d'un Comité de défense des prisonniers politiques, axé sur les droits de l'homme, fait naître quelques différents, le CSLRPC, plutôt favorable aux thèses de la gauche radicale chilienne (prise de pouvoir par le peuple, dénonciation de l'impérialisme américain), étant plus porté sur la lutte politique.

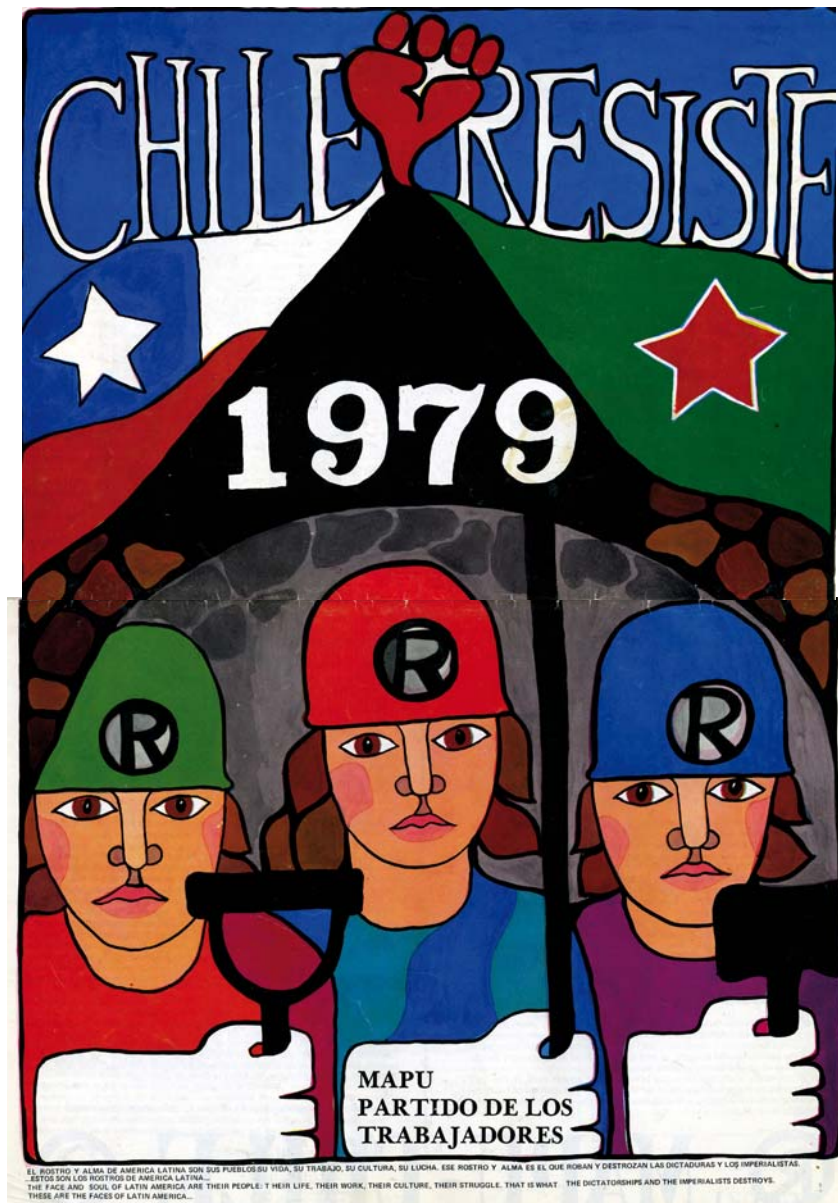
À la même date, alors que les divers comités battent de l'aile, que les exilés chiliens reconstituent à Lyon leurs groupements politiques et avec eux les divisions politiques de leur pays, que le PSU s'affaiblit pour disparaître, privant le CSLRPC de son assise, ce dernier ne baisse pas pavillon.

On le voit aux avant-postes pour soutenir les grèves au Chili, encourager les « protestas », le « non » au plébiscite et continuer à intervenir à la demande avec la même ferveur dans les centres sociaux, les MJC, les lycées pour informer, débattre.

Les composantes du fonds conservé au CHRD

- La gauche chilienne se révèle comme un inépuisable observatoire politique du CSLRPC : MAPU [Mouvement d'action populaire unitaire], MIR [Mouvement de la gauche révolutionnaire], UP [Unité populaire], Parti socialiste chilien et syndicats, sont au cœur de toutes les observations sur la période 1973-1987.

- La répression aveugle de la dictature chilienne est présente sous toutes ses facettes (listes nominatives de détenus et de disparus, dénonciation des juridictions d'exception telles le tribunal militaire, de la peine de mort), ainsi que ses parades (manifestations de soutien, pétitions, appels à dons,



Affichette du MAPU, 1979

mise en avant du travail mené par l'association des familles de détenus/disparus du Chili, par des instances telles que le CIOCRCH [Comité international contre la répression au Chili], le COSECH [Commission de solidarité européenne avec le Chili]. Le fonds regorge de documents qui rendent compte de la mobilisation du Comité pour écraser la dictature, favoriser le retour à la démocratie par des élections libres, faire condamner Pinochet.

Ce fonds atteste d'une mobilisation plus large à laquelle le CSLRPC est solidaire dès 1978, englobant l'Amérique centrale et latine, qui fera l'objet d'une

coordination nationale, au travers du collectif Chili-Amérique latine de Lyon regroupant, au-delà du CSLRPC, des acteurs aussi divers que la LCR, le Comité de solidarité aux peuples d'Amérique centrale, l'Amitié France-Amérique latine, l'association Chili-Flash/Espace latino-américain, etc.

Cet ensemble vaut d'être exploré tant pour la richesse de son contenu que pour le parcours exemplaire du militant auquel on le doit.

Fonds Louis Costechareire - Ar. 1720

Nos dernières acquisitions



LORMIER Dominique, *La Gestapo et les Français*, Paris, Pygmalion



CALIC Edouard, *Himmler et l'empire SS*, Paris, Nouveau Monde éditions



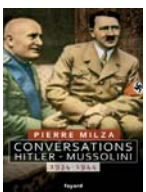
POULAT Emile, *L'Église, les Juifs et la Shoah*, Paris, Berg international



KASTEL Serge, *Dictionnaire du français sous l'Occupation : France-Belgique 1940-1945*, Paris, Grancher



FREREJEAN Alain, *Churchill et Staline*, Paris, Perrin À l'intérieur du camp de Drancy, Paris, Perrin



MILZA Pierre, *Conversations Hitler-Mussolini : 1934-1944*, Paris, Fayard



ROSENBERG André, *Les enfants dans la Shoah : la déportation des enfants juifs et tziganes de France*, Paris, Éditions de Paris-Max Chaleil



HARTOG François, *Croire en l'histoire*, Paris, Flammarion



GRANGER Christophe (dir.), *À quoi pensent les historiens ?* Paris, Autrement



MALETTA Cédric, *Jean Luchaire : l'enfant perdu des années sombres*, Paris, Perrin



BENEDETTI Arnaud, *Un préfet dans la Résistance*, Paris, CNRS Éditions



JABLONKA Ivan, WIEVIORKA Annette, *Nouvelles perspectives sur la Shoah*, Paris, Presses universitaires de France



LONGUET Stéphane, GENET-ROUFFIAC Nathalie (dir.), *Les réseaux de résistance de la France combattante*, Paris, Service historique de la Défense/Économica



BOUCHOUX Corinne, « *Si les tableaux pouvaient parler...* » : le traitement politique et médiatique des retours d'œuvres d'art pillées et spoliées par les nazis (France 1945-2008), Presses universitaires de Rennes



Les résistants : témoignages 1940-1945, Paris, Omnibus



GELIN Jacques, *L'affaire Jean Moulin : trahison ou complot ?* Paris, Gallimard

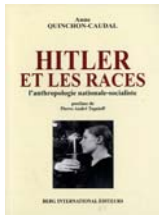


SEMELIN Jacques, *Persécutions et entraides dans la France occupée*, Paris, Les Arènes/Seuil



HOËN Jean, *KLB : journal de Buchenwald, 1943-1945*, Paris, Presses universitaires de France

Nos dernières acquisitions



QUINCHON-CAUDAL Anne, *Hitler et les races : l'anthropologie national-socialiste*, Paris, Berg international



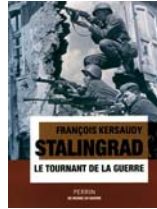
COINET Michelle, *La Milice française*, Paris, Fayard



DALISSON Rémi, *Les guerres et la mémoire*, Paris, CNRS Éditions



FORLIN Olivier, *Le fascisme : historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte



KERSAUDY François, *Stalingrad : le tournant de la guerre*, Paris, Perrin



FILHOL Emmanuel, *Le contrôle des Tsiganes en France (1912-1969)*, Paris, Karthala



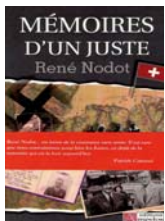
LOWE Keith, *L'Europe barbare : 1945-1950*, Paris, Perrin



KUWALEK Robert, *Belzec : le premier centre de mise à mort*, Paris, Calmann-Lévy

Des travaux universitaires à signaler

COSTE Yoann, *Les interactions sociales au sein de la prison militaire de Montluc : 1939-1944*, Mémoire de Master, sous la direction d'Isabelle von Buelzingsloewen, 2013, 239 p.

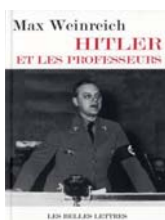


NODOT René, *Mémoires d'un Juste : résistance non-violente 1940-1944*, Maisons-Laffitte, Éditions Ampelos



ORY Pascal (dir.), *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, Paris, Laffont

FAURE Paul, *Georges Villiers, maire de Lyon : 1941-1943*, Pré-mémoire de première année de Master en Sciences humaines et sociales, sous la direction de Laurent Douzou, Université Lumière-Lyon 2, 2013, 81 p.



WEINREICH Max, *Hitler et les professeurs*, Paris, Les Belles Lettres



LONGERICH Peter, *Goebbels*, Paris : Ed. Héroïse d'Ormesson, 2013

MEIER Elisabeth, *L'organisation de la répression allemande à Lyon : 1942-1944*, Mémoire de Master 1 en Histoire, sous la direction de Jean-Marie Guillon, Université de Provence-Aix-Marseille 1, 2011, 136 p.

Retrouver les dernières acquisitions

- 1 Pour retrouver nos acquisitions de l'année 2012, cliquer sur le lien : www.bm-lyon.fr
- 2 Puis sur ACCÉDER AU CATALOGUE. Choisir alors la RECHERCHE AVANCÉE
- 3 Dans la rubrique LIMITER LA RECHERCHE, sélectionner CHRD
- 4 Dans la rubrique ANNEE de PUBLICATION, saisir : Entre 2013 et 2013